

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3683 - Mardi 28 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

DEMANDE DE RADIATION DE ME FAHMI SAID IBRAHIM

La défense accuse un conseil de l'ordre illégal



Les avocats defendant Fahmi devant la presse.

Constitués pour assurer la défense de Fahmi Said Ibrahim, les avocats en conférence de presse rappellent que le conseil de l'ordre des avocats est illégal. Selon eux « ce n'est pas ce conseil dirigé par Me Mzimba qui doit juger Fahmi car son mandat a expiré depuis fort longtemps » et refuse d'organiser l'Assemblée Générale pour élire un nouveau bureau.

A la demande du parquet, Fahmi Said Ibrahim risque d'être radié du barreau de Moroni pour avoir critiqué la décision de la chambre d'accu-

sation qui a accordé la liberté provisoire à un enseignant coranique accusé d'avoir violé son élève mineure de 12 ans. Une saisine qui ne laisse pas sourd les avocats constitués pour sa défense. Devant la presse, Me Aboulbastoi Moudjahidi, Me Idriss Mzé Mouigni, Me Fatoumiya Mohamed Zeina et Me Youssouf Mohamed Hassane pour ne citer que ceux-là s'indignent de la procédure entamée. Selon eux, la procédure est biaisée car « celui qui est censé être l'arbitre à savoir le bâtonnier est là à critiquer l'accusé en public ».

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 26 au 31 Juillet 2020

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

18h 00mn

Fadjr : 05h 15mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 15mn

Maghrib: 18h 03mn

Incha: 19h 17mn



« La subvention a diminué d'un milliard de nos francs depuis le 1er janvier 2020. Cela comme vous le voyez correspond à un tiers de la subvention initiale qui nous a été malheureusement amputée. Ajouté à cela, une hausse de 5% du prix du litre de gasoil nous a été appliquée dans la même période. Ceci a pour conséquence de diminuer notre trésorerie ». **Moussa Djabir, directeur général adjoint de la Société nationale d'électricité répond aux questions de La Gazette des Comores.**

Question : Vous venez d'organiser une sorte de conclave à Mohéli pour l'unification du statut de la Sonelec au niveau national. Pourquoi le choix de Mohéli ?

Moussa Djabir : Mohéli s'est imposé comme une évidence pour ces travaux qui ont débuté à Anjouan, pour se poursuivre à Ngazidja et finir à Mohéli. Il s'agissait pour nous de nous rapprocher du personnel de nos trois directions régionales afin de nous enquêter des vraies problématiques.

Question : Quels sont les changements attendus à l'issue de cette nouvelle architecture tant au niveau administratif qu'économique ?

MD : Après plusieurs années de différentes difficultés rencontrées dans notre secteur, le chef de l'État, son excellence Azali Assoumani a pris l'initiative de créer une seule et même société nationale d'électricité. Cette société réunit désormais

INTERVIEW DU DG DE LA SONELEC :

Moussa Djabir « Nous vendons à perte »

les différentes entités insulaires d'électricité. Aussi, les changements attendus sont d'abord d'ordre structurel, unifier ces directions insulaires tant sur le plan de la collecte des données, que sur l'harmonisation des procédures et des indicateurs de rigueur. Ces travaux une fois validés vont nous permettre de mutualiser nos moyens afin de gagner en productivité.

Question : L'État a considérablement diminué la subvention de 3 milliards KMF qu'il vous accordait chaque année. Quel est le montant exact dont vous bénéficiez actuellement et quel est l'impact de cette décision ?

MD : La subvention a diminué d'un milliard de nos francs depuis le 1er janvier 2020. Cela comme vous le voyez correspond à un tiers de la subvention initiale qui nous a été malheureusement amputée. Ajouté à cela, une hausse de 5% du prix du litre de gasoil nous a été appliquée dans la même période. Ceci a pour conséquence de diminuer notre trésorerie, d'alourdir nos charges, sans pour autant que nous puissions intervenir sur la hausse de nos prix de vente fixés par arrêté ministériel et qui restent inchangés depuis des années. Il faut noter que nous sommes une société publique qui vend à perte.

Question : Où en êtes-vous

avec l'apurement de vos dettes auprès de votre fournisseur de gasoil, la SCH ?

MD : Nous les payons régulièrement bien qu'avec difficultés comme vous pouvez le deviner. Nous sommes actuellement en train d'étudier comment améliorer ces régularisations en associant nos ministères de tutelles pour un éventuel croisement de dettes

Question : Selon nos informations, à Ngazidja la Sonelec réalise des recettes journalières qui avoisinent les 14 millions KMF tandis que vous devez, chaque jour, déboursier 20 millions KMF pour le carburant. Comment comptez-vous vous y prendre pour renverser cette situation ? Celle-ci expliquerait-elle le fait que l'électricité n'est pas fournie H24 ?

MD : Comme nous vous l'avons expliqué ci-haut, nous vendons le kilowatt/heure à perte. Un renversement de cette situation passe donc par une révision des conditions de production, de distribution et de vente de l'électricité. Nous ne ménageons aucun effort pour améliorer la qualité de nos services malgré les aléas rencontrés. Et nous restons confiants qu'avec l'accompagnement de l'État, nous parviendrons très prochainement à une solution pérenne.



Moussa Djabir Directeur general de SONELEC.

Question : Quelles sont vos trois priorités à la tête de la Sonelec ?

MD : Améliorer et stabiliser la production et la distribution d'électricité ; consolider l'unité retrouvée de nos directions régionales pour améliorer la productivité ; réduire la dette de la SONELEC

Question : Pourquoi vous n'êtes toujours pas confirmé dans vos nouvelles fonctions de directeur général ?

MD : Je pense que ce n'est pas à moi de répondre à cette question (rire)

Question : Un dernier mot ?

MD : Je tiens personnellement à

remercier le chef de l'État pour son accompagnement sans faille dans ce processus. Mes remerciements vont également à l'endroit de notre Ministre en charge de l'Energie, M. Houmed Msaidie, pour son soutien tout au long de ces travaux, mais aussi, notre partenaire la Banque Mondiale pour son appui et les gouverneurs des îles pour avoir facilité la bonne tenue de ces assises. Enfin, permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance envers le personnel de la SONELEC dans son entité, pour son dévouement et son implication dans cette étape oh combien importante pour notre entreprise.

Propos recueillis par AA

MAIRIE DE MORONI

Le maire de Moroni fait appelle au rassemblement

lu maire de la capitale le vendredi 24 juillet, Hamid Jaffar se veut réconciliant. Il appelle les opposants, les associations des quartiers mais aussi les citoyens pour un Moroni uni.

Elu maire de la capitale avec 26 voix, soit 2 de plus sur l'équipe adverse, Hamid Jaffar adopte comme stratégie une décentralisation effective avec une démarche participative. « Notre nouvelle démarche est que les propositions doivent se faire à la base et les décisions au sommet pour que tout le monde soit impliqué et pour que demain, nous puissions redonner espoir à la ville », promet le nouveau maire. Dans l'histoire, la mairie a connu des jours sombres pour sa gestion. Et pour y faire face, le jeune maire compte mettre en place des procédures transparentes de gestion administrative, financière, comptable ou gestion de patrimoine. « Il faut absolument veiller à l'application stricte des textes, qui demande de la rigueur et des méthodes que nous n'avons pas dans nos habitudes » poursuit-il.

Dans ses nouvelles fonctions, Hamid Jaffar compte



également faire de la sensibilisation pour persuader les contribuables à s'impliquer dans la vie de la capitale. Membre du bureau précédemment déchu, il aurait un plan sur la gestion des déchets. Avec son expérience, il entend utiliser le plan déjà mis en place par le bureau précédent en dressant un plan de recensement pour les résidents. « Nous allons travailler avec les associations des quartiers pour les impliquer davantage et allons appliquer une méthode d'identification avec des numérotations dans les normes », annonce-t-il.

Le premier administrateur de l'hôtel de ville de Moroni prône le rassemblement pour une capitale unie. « Nous ne pouvons pas, nous approprier la gestion de cette commune à nous seuls, affirme-t-il. Chacun doit contribuer à rehausser l'image de cette ville. Bien qu'il y ait bien des défis à relever, chacun a le droit de participer à la hauteur de ses moyens pour qu'ensemble nous puissions réussir ». Et de conclure : « Le plus important ce n'est pas d'être élu maire mais de sortir la tête haute ».

Andjouza Abouheir





**AVIS DE PUBLICATION
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

UNION DES COMORES
Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes au Comores (YES-Com)
Microfinance Islamique
SERVICES DE CONSULTANTS
Mode de financement : Prêt concessionnel et Don

N° de Financement : COM-1003

Cet avis de publication fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la capacitation économique de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) publié le 16 janvier 2020 sur les sites : <https://www.isdb.org/fr>, <https://devbusiness.un.org/>, <https://meck-moroni.org/opportunités.html> et les publications dans les journaux locaux Al-watwan et la Gazette des Comores du 21/01/2020

La Meck-Moroni (MM) a reçu un financement du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes aux Comores (YES-Com) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

L'UGP remercie l'ensemble des cabinets qui ont manifesté leur intérêt et informe qu'au bout du processus de sélection la firme retenue est : CONSULT CONSEIL, 01 BP 6476 Ouagadougou 01 Burkina-Faso

Pour toute information complémentaire veuillez adresser vos demandes à l'adresse ci-dessous :

Courriel : mouhssinenassur2016@gmail.com copie saidhassane.lala@gmail.com

DEMANDE DE RADIATION DE ME FAHMI SAID IBRAHIM

La défense accuse un conseil de l'ordre illégal

Suite de la page 1

Disant vouloir comprendre le fond avant la forme du dossier, les conférenciers se questionnent sur la légalité de la convocation émanant du barreau actuel avec à sa tête Me Ibrahim Ali Mzimba. Ne voulant pas trop s'éterniser sur les faits, Me Idriss Mzé Mouigni affirme que la convocation n'est pas légale. « La profession d'avocat aux Comores est régie par la loi 08-010/AU du 23 juin 2008 promulguée par le décret 08-127/PR. En son article 31, il est

dit que l'ordre des avocats est constitué d'un conseil présidé par un bâtonnier et en son article 34, elle fixe son mandat à 3 ans renouvelable. En se référant à cette loi, les conférenciers estiment que Me Mzimba n'est plus légitime car son mandat a expiré ». Ce dernier regrette que le procureur général saisisse une personne qui n'est pas légale et cette dernière « ose » envoyer une convention. « Notre client ne sera pas auditionné par Me Mzimba du moment où on est tous convaincus que le mandat du conseil actuel

n'est pas légal », poursuit-il.

Dans la foulée et sans remettre en cause la comparution de Me Fahmi Said Ibrahim qui, selon eux « est légale », maître Idriss Mzé estime que « le barreau a largement le temps pour organiser l'Assemblée Générale pour élire le nouveau bureau d'ici au 25 août où aura lieu la comparution en conseil de discipline de notre client ». « Mzimba peut être candidat à sa propre succession. Et s'il veut à tout prix juger cette saisine qu'il se représente et s'il gagne alors il saura le faire »,

lance-t-il.

La défense de Fahmi s'en est pris au bâtonnier qui selon eux, n'est pas légal. L'ensemble des conférenciers regrettent que Me Mzimba qui accuse son confrère d'avoir critiqué une décision des juges devant les médias ait usé des mêmes pratiques. « On accuse Fahmi de discrédit, on est d'accord. La saisine est normale mais nous devons jouer sur un terrain qui sera aux normes. Encore plus, il faut rappeler que l'arbitre a déjà donné son point de vue à travers une interview accordée à Al-

watwan au cours de laquelle notre client a fait l'objet de critiques de sa part », soutient Me Idriss.

Pour sa part, maître Moudjahidi Abdoulbastoi précise que « il n'y a aucun article ni principe visé pour évoquer les faits reprochés à notre client ». Partant dans une logique, ce dernier affirme que la plaidoirie ne se fait que devant un juge mais que « rien n'interdit l'intervention devant les médias ».

A.O Yazid

CORONAVIRUS

Encore 14 nouveaux cas

Alors que la maladie était maîtrisée depuis quelques jours, le samedi 25 juillet dernier, le pays a enregistré 14 nouveaux cas de covid-19 en 24 heures. Le ministère de la santé appelle au respect strict des mesures barrières.

La situation semblait relativement maîtrisée sur la gestion de la Covid-19. Mais le 25 juillet dernier, le pays a brusquement enregistré 14 nouveaux cas, tous importés de Madagascar. Pour stopper des éventuelles contaminations dans le pays, le ministère de la santé exhorte la population de prendre en considération les mesures barrières. « Ceux qui respectent les mesures préventives doivent redoubler et ceux qui ont relâché doivent faire un effort. Car c'est l'unique



moyen de vaincre la maladie », lance la ministre de la santé, Loub Yacout Athoumani.

Cette inquiétude du ministère s'explique par la négligence des mesures sanitaires dans les espaces

publics, les mosquées et les places publiques. Bien que le nombre de guéris continue de s'accroître, certaines personnes semblent oublier l'existence de ladite maladie. Ces derniers jours, les plages sont bondées de monde, comme si la situation était redevenue à la normale. Ils sont nombreux à organiser des festivités de groupes sans l'application des gestes barrières. Rares sont ceux qui portent leur masque. Pour eux la maladie n'existe pas car l'on n'enregistre pas un taux de mortalité importante dans le pays.

Depuis le 30 avril à ce jour, le pays compte 7 décès. Les médecins l'ont toujours montré que la maladie circule toujours dans le pays. Certains patients sont des porteurs sains et peuvent contaminer d'autres personnes notamment les plus vul-

nérables. Et comme l'a montré un membre de l'équipe d'investigation, « ce n'est pas parce que chez nous nous n'avons pas un excès de mortalité que la maladie n'existe pas. Que chacun prenne ses responsabilités », confie-t-il.

De leur côté, les associations Anti-Covid, se mobilisent dans les différentes régions pour une veille sanitaire et des sensibilisations surtout le relâchement qui s'observe ces derniers temps. Pour rappel, lors de son discours à Hombi le 06 juillet dernier, le président de la République a allégué certaines mesures comme la levée partielle du couvre feu et la réouverture des mosquées tout en respectant les mesures sanitaires.

Andjouza Abouheir

75ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ONU

Les jeunes se mobilisent pour la campagne UN75 aux Comores

Après Ngazidja et Anjouan, cette semaine c'est au tour des associations de jeunes et de femmes de Mohéli de se mobiliser pour accueillir le Groupe de Communication du Système des Nations Unies (UNCG) pour la campagne UN75.

Cette année marque le 75ème anniversaire de l'ONU depuis sa création en 1945 dans la perspective de maintenir l'ordre et sécurité mondiale. « Cette campagne nous a permis de comprendre les mandats et les interventions des différentes agences de l'ONU mais aussi participer au débat inclusif sur les priorités actuelles et futures. En répondant à l'enquête UN75, j'ai pu adresser des conseils et des messages au Secrétaire Général de l'ONU, j'espère qu'ils seront pris en compte » a déclaré le Président insulaire du Réseau des Jeunes Leaders pour la Paix à Anjouan. Elle a suscité une grande mobilisation des associations des jeunes et des femmes au niveau

de l'Île d'Anjouan.

Plus de 400 personnes ont participé à la campagne de la semaine du 20 au 24 Juillet qui se poursuit encore dans les réseaux sociaux. L'UNCG a sillonné toutes les régions pour sensibiliser les jeunes et les femmes sur cette campagne et les aider à répondre à l'enquête mise en ligne sur www.un75.online. « C'est une opportunité pour moi en tant que sage-femme de prendre part à cette campagne UN75 au moment où le monde traverse la pire crise sanitaire de la Covid-19 qui a des conséquences économiques et sociales. Notre avenir est incertain et nous devons proposer des solutions pour répondre aux urgences actuelles et futures. C'est pourquoi notre association des sages-femmes a participé massivement au débat et répondu à l'enquête » affirme Fatima Halidani, présidente de la Fédération des Sages-femmes de l'Union des Comores, avant d'exhorter « les autres membres des associations des sages-femmes de Ngazidja et de Mohéli de s'impli-

quer et de répondre à cette enquête qui va honorer notre pays en adressant des conseils au Secrétaire Général des Nations Unies ».

Cette campagne va se poursuivre aux Comores jusqu'à fin août. Les organisations de jeunes et de femmes, les organisations non gouvernementales, des groupes de réflexion et bien d'autres vont être mobilisées pour discuter sur les priorités actuelles et futures dans le monde. L'objectif est de faire parler la voix des Comores aux instances des Nations Unies à travers cette campagne UN75 et permettre à des comoriens de répondre à l'enquête pour la construction d'un meilleur avenir de l'humanité dans les 25 prochaines années. « Nous allons utiliser tous les moyens traditionnels et technologiques pour toucher le maximum de personnes. Nous avons commencé avec les organisations de jeunes et femmes et nous allons continuer avec les autres groupes dans tous les secteurs dans les prochaines semaines. Nous pensons que nous aurons un échantillon



représentatif pour répondre à cette enquête », souligne Nasser Youssouf, membre de l'UNCG.

A noter que janvier 2020 a marqué le début des célébrations du 75e anniversaire, et l'ONU travaille avec différents partenaires afin d'engager des dialogues transfrontaliers, multisectoriels et intergénérationnels en divers endroits du monde. L'objectif est d'atteindre le plus grand nombre

de personnes, d'entendre vos espoirs et vos craintes et d'apprendre de vos expériences, mais aussi de susciter vos réflexions et actions à l'échelle mondiale. La crise de la Covid-19 nous rappelle, cruellement, combien il est nécessaire de coopérer par-delà les frontières, les groupes et les générations.

Andjouza Abouheir

TRIBUNE

Elections Municipales Bambao u-ya Hari

« *En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice du candidat le plus âgé* »



Lors de l'élection du maire de la Commune de Mbabao Ya Mboini, ce vendredi 24 juillet 2020, les candidats sont arrivés à égalité ; Sur 26 conseillers, chacun a obtenu 13 voix. Aucun n'a pu obtenir la majorité absolue des voix pour remporter en principe l'élection. Cependant, une exception est prévue ; celle de faire bénéficier l'élection, en cas d'égalité, au candidat le plus âgé des candidats. C'est ce qui ressort de l'alinéa 2 de l'article 27 de la loi du 7 avril 2011 portant décentralisation en Union des Comores. Cette loi accorde la victoire au candidat le plus âgé des candidats en cas d'égalité des voix. Mais il faudra rappeler que cette exception de l'élection acquise au

profit du candidat le plus âgé s'applique au premier tour comme au second tour. En cas d'égalité dès le premier tour, l'on doit se retourner vers cette exception.

Autrement dit, la loi, en tout cas telle qu'elle est écrite, n'impose pas seulement cette exception à l'issue du deuxième tour. C'est-à-dire que même à l'issue du premier tour, lorsque les candidats arrivent à égalité, c'est le candidat le plus âgé qui remporte l'élection sans qu'il y ait besoin d'organiser un second tour. Il est vrai qu'ailleurs, notamment le cas de la France (voir l'article L262 du code électoral), ce principe de l'élection acquise au bénéfice du candidat le plus âgé s'applique uniquement à l'issue du second tour,

mais cela parce que la loi l'a prévu.

Par exemple, cet article L262 du code électoral français le précise clairement que cette exception est appliquée uniquement à l'issue du second tour. Or, la loi de 2011 portant décentralisation en Union des Comores consacre de manière large cette exception en l'autorisant dès le premier tour. L'article 27 de la loi portant décentralisation en Union des Comores, à son alinéa 2, ouvre droit au recours à cette exception dès le premier tour. Car, il n'est pas précisé, comme le cas de la France, que ce principe est exclusivement réservé au second tour.

Yhoulam Athoumani, juriste

CYCLONE KENNETH

Environ 430 personnes sont déjà bénéficiaires du don russe

15 mois après le passage du cyclone Kenneth dans le pays, le ministère de l'économie à travers le Croissant rouge comorien procède enfin à la distribution de l'aide de la Russie dans les 3 îles. Hier 27 juillet, six localités de Ngazidja plus précisément Nkurani Mkanga, Mdjoiezi, Dar Salama et Ndzuani dans le Mbadjini ont reçu leur part de don. Toutefois ce sont les personnes démunies, allaitantes, âgées et malades qui en sont bénéficiaires.

La Fédération de Russie est parmi les pays ayant apporté leur soutien à l'Union des Comores suite au passage du cyclone Kenneth en avril 2019 sur la région de l'océan Indien. A cet effet, le directeur général de la sécurité

civile, le commandant Tackfine a reçu des ministres de l'économie Houmedie Msaïdié et de l'Intérieur Mohamed Daoudou 100 tonnes de riz, 90 tonnes de Corned-beef et 2 groupes électrogènes pour les trois îles. « La distribution de ce don n'a pu se faire en temps voulu à cause de la crise sanitaire actuelle », explique le directeur général de la sécurité civile.

Dans son allocution lors du lancement du projet « Facilité Emploi », le président de la République a regretté que la Covid-19 soit détourné moult intention étatique et que désormais chaque institution étatique doit accomplir sa mission formelle tout en respectant les mesures barrières si bien que le ministère de l'économie à travers le Croissant rouge se sont mis aussitôt à distri-

buer le don de la Russie dans quelques localités de Ngazidja telles que Nkurani Mkanga, Mdjoiezi, Dar Salama et Ndzuani dans le Mbadjini.

Dans un contexte de crise sanitaire, ce n'est pas aux mains de n'importe qui que va cette aide mais seulement aux personnes les plus vulnérables. 430 personnes sur 3600 inscrites ont déjà reçu le don. « 430 personnes ont pu recevoir ce don des mains des agents du croissant rouge comorien. Les bénéficiaires sont les femmes enceintes qui allaitent, les victimes de la covid-19 et les aides-soignants », lit-on dans un communiqué du ministère de l'économie. Ainsi, le mercredi prochain sera le tour de la région Hamahamet

Kamal Gamal



LIBRE OPINION

Finalement, c'est quoi la démocratie ?

estime en substance que la démocratie est tout d'abord une confrontation de points de vue sans verser dans la violence et exhorte toutes les parties prenantes au dialogue.

D'autre part, il y a ceux qui croient dur comme fer que la démocratie c'est ne pas de critiquer systématiquement les actions menées par le pouvoir. La démocratie c'est aussi prêter une oreille attentive aux aspirations de toutes les catégories de population. Le citoyen Lambada qui est en entrain de suer abondamment sous la pluie sans que l'on s'en rende compte conclut vite que dans une démocratie qui fonctionne : le plus important c'est de trouver une issue acceptable. Ce qui se traduit par la voie des urnes,

changer réellement le mode de gouvernance et un système politique, s'il ne répond pas aux préoccupations du peuple qui souhaite avoir une solution concrète aux problèmes quotidiens, de la cherté de la vie du chômage et l'inflation.

Ce sont trois conceptions plus que contradictoires. Tous ces arguments conduisent aux mêmes débats et aux questionnements. Que faut-il faire et que mettre en place ? Mais une fois de plus, les accords politiques font défaut. On s'empresse de souligner que le débat actuel sur l'interprétation et l'application des clauses de l'accord de Fomboni signé le 17 février 2001 par les chefs de file des mouvances politiques devant la commu-

nauté internationale, suscite bien de polémique depuis un certain temps.

A cela s'ajoute la révision de la constitution. C'est dire que ces deux points de vue divisent l'opinion. Les points de vue restent inconciliables, parce que la plupart de ceux qui réclament haut et fort le respect des accords finaux de Fomboni demeurent sceptiques et sollicitent des autres à respecter les termes des accords. Pour eux, l'accord de Fomboni est assez précis et ceci est un gage de stabilité. Quant aux autres leaders d'opinion, l'Union des Comores est un pays souverain et le Président dispose du droit d'initiative référendaire en matière de révision de la constitution, selon l'article 3 de la constitution. Le

débat est ouvert afin que tout un chacun s'exprime et donne son avis. En tout cas, mon pays a besoin de pardon, de démocratie et respect mutuel. La problématique qui se pose c'est de pouvoir se poser la question suivante ; Pourquoi les pays africains et la France comme premier partenaire, y compris le Système des Nations Unies reste indifférents face à la situation que vit le pays. Situation marquée notamment par l'absence de dialogue pour l'instauration d'un climat d'apaisement et de sérénité pour la reprise du dialogue politique et inclusif, en vue de réconcilier les protagonistes.

Salim Maabad

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Rotary club de Moroni initie les étudiants à « la communication en leadership »

Le Rotary club de Moroni avec l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) a organisé les 25 et 26 juillet une formation sur « l'importance de la communication en leadership ». Cette formation permettra aux étudiants d'apprendre à communiquer et à résoudre les problèmes et découvrir comment devenir un leader.



Pour renforcer les capacités des étudiants en administration, le Rotary club de Moroni en partenariat avec l'IUT a organisé une formation sur l'importance de la communication en leadership. Deux jours d'échange et d'orientation qui ont permis aux étudiants d'apprendre et s'enrichir mutuellement. Une opportunité donnée aux étudiants de l'IUT de rencontrer des décideurs locaux pour apprendre à communiquer, résoudre les problèmes et découvrir comment devenir un leader dans la vie, à l'école ou dans le domaine professionnel.

« Cette formation rentre dans le cadre du programme RYLA (Rotary Youth Leadership Awards), dont ce mois de juillet est consacré au lea-

dership. Cette initiative est aussi la volonté de l'IUT de rapprocher les étudiants le plus possible de la vie professionnelle », avance Abdou Cheikh Ahmed président de Rotary club de Moroni. Ce dernier montre que la formation va renforcer les compétences des étudiants en résolvant les problèmes ou pour sensibiliser à l'éthique des jeunes professionnels.

Cette formation fait partie des combats menés par Rotary club.

L'alphabetisation, l'éducation et la prévention de l'illettrisme font partie de ses activités. Et c'est pour cela qu'il organise cette formation pour éduquer les enfants. Quant au directeur de l'IUT, il a salué l'initiative de Rotary club de Moroni. « À travers cette formation, ils comprendront le sens de la vie professionnelle. Comme disait le dicton, on met ses pieds sur les rails. Nous espérons qu'à la fin, ils seront capables d'élaborer leur vie professionnelle »,

souligne Ahmed Bacar.

Pour rappel, le Rotary club de Moroni organise des événements pour éduquer et motiver les jeunes dans leur vie. En 2015, il avait organisé une formation sur les jeux d'échec pour les enfants de moins de 15 ans. L'année dernière, le Rotary club de Moroni avec ces jeunes Rotaract ont procédé une journée de reboisement à l'aéroport de Moroni Hahaya.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Moroni, 23 July 2020

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2020-105

AVIS DE RECRUTEMENT

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement :

- CONSULTANT NATIONAL (HOMME/FEMME) EN APPUI AU PROCESSUS DE PRÉPARATION DE LA REQUÊTE DE FINANCEMENT ADDITIONNEL DES COMORES AU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION (PME), MORONI, UNION DES COMORES**
- CONSULTANT NATIONAL (PERSONNE PHYSIQUE : FEMME /HOMME) POUR L'APPUI AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DU « PROJET EXPERIMENTAL 50 ECOLES »**

Ceci est une opportunité unique pour toutes personnes qui souhaiteraient intégrer la plus grande Agence des Nations Unies qui œuvre pour la réalisation des droits de tous les enfants dans le monde, et plus particulièrement aux Comores.

Vous êtes peut-être la SUPERE HEROÏNE ou le SUPER HERO que nous recherchons !!!

Si vous êtes un professionnel engagé, créatif et passionné de contribuer à faire une différence durable pour les enfants, avec une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, l'Organisation leader dans le monde pour le droit des enfants aimerait recevoir votre candidature. N'attendez pas s'il vous plaît : faites-nous parvenir votre candidature dès aujourd'hui car demain pourrait être trop tard !!!

N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne
Pour plus d'informations sur les fonctions et responsabilités des postes, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://www.unicef.org/about/employ/?job=532736>
<https://www.unicef.org/about/employ/?job=532597>

II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de postuler uniquement en ligne via le lien <http://www.unicef.org/about/employ/> et d'y joindre en fichiers attachés une lettre de motivation, CV détaillé, une copie de la carte d'identité nationale ou passeport et une copie du diplôme le plus élevé.

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (31 juillet 2020) ne sera pas considéré.

Remarques:

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.
 L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site <http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :

LE CHEF DES OPERATIONS
Banga Pinah



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE N° AR/015/20

Dates de publication: 24 et 28 JUILLET 2020

Date limite de dépôt des candidatures: 07/08/2020

Titre fonctionnel: Consultant national analyse genre dans les chaînes de valeur Fruit à pain et Volaille

TYPE DE CONTRAT : PSA

UNITÉ ADMINISTRATIVE: FAO_PRG

LIEU D'AFFECTATION: Comores

DUREE: 30 jours WAE

La FAO s'attache à assurer la diversité – parité hommes-femmes, répartition géographique équilibrée et diversité linguistique – parmi son personnel et les consultants internationaux qu'elle emploie, afin de servir au mieux les États Membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants d'États Membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées sont également encouragées à présenter leur candidature.

Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Cadre organisationnel

L'Union des Comores à l'instar des autres petits États insulaires en développement se trouve confronté aux aléas climatiques, entraînant la diminution des espaces cultivables ainsi que la quantité des produits récoltés. Face à cette situation, le pays a mis en place un ensemble d'actions d'adaptation pour relancer trois principales activités économiques de la population comorienne à savoir L'agriculture, la pêche et l'élevage, basé sur une approche écologique et résiliente du changement climatique.

Au cours de cette dernière décennie, il a été constaté la participation effective des jeunes et des femmes dans l'ensemble des activités génératrices de revenus dans le pays. Pour le secteur avicole, on dénote une participation active de 51% des femmes contre 49% des hommes.

Pour accompagner ces efforts, il est important de montrer le développement des chaînes de valeur des filières par la valorisation des acteurs impliqués dans chaque maillon de la chaîne. Pour soutenir les femmes impliquées dans les chaînes de valeur, la FAO, en étroite collaboration avec le gouvernement local, a lancé le sous-programme "Autonomisation des femmes dans les systèmes alimentaires et renforcement des capacités locales et de la résilience des Petits États Insulaires en Développement (SIDS) dans le secteur agroalimentaire", mis en œuvre dans six pays, dont les Comores. Le sous-programme vise à accroître la participation des femmes et les avantages du développement de certaines chaînes de valeur grâce à un meilleur accès aux ressources, à des services, technologies et pratiques innovants et résilients au changement climatique.

Justification de l'action

Le pays regorge des potentialités agricoles importantes, permettant le développement de plusieurs cultures. Avec des conditions édaphique et climatique meilleures et une diversité phytogénétique, l'Union des Comores pourrait passer à une agriculture de pointe, assurant la production locale et garantissant l'auto consommation et la sécurité alimentaire. Tenant compte de ces avantages comparatifs, le Gouvernement avec l'aide des partenaires au développement souhaite mettre en place un plan d'investissement dans le domaine agricole pour appuyer et garantir les actions menées et surtout les efforts des principaux acteurs majoritairement des femmes et des jeunes plus vulnérables aux variations climatiques et à la propagation de la pandémie COVID 19 actuellement, en garantissant l'approvisionnement des intrants et substances nécessaires à la production des produits de qualité et en promouvant des échanges commerciaux en toute sécurité.

Le plan national d'investissement agricole - PNIA-en question qui s'aligne sur le Plan Comores Émergent (PCE) définit les actions prioritaires à mener par secteur. Les deux secteurs identifiés offrent des potentialités qui ne sont pas encore développées par manque de moyens appropriés, et les produits en surproduction tels que les produits maraichers, la banane, le café et les fruits à pain, souffrent très souvent d'une absence des moyens de transformation, de conditionnement et de conservation.

Des études ont été effectuées dans le cadre du programme PRESAN (Programme régional de sécurité Alimentaire) afin de déterminer les éléments existants, les opportunités et les défis sur les deux chaînes de valeur fruit à pain et volaille, ce qui fait que les études qui vont suivre vont approfondir l'analyse genre et intégrer l'enjeu genre et des réponses à mettre en œuvre pour réduire les écarts genre dans ces études précédentes afin de dégager par la suite les actions à entreprendre pour le développement de ces deux chaînes de valeur, tout en intégrant l'aspect genre. Un projet a déjà été mis en œuvre aux Comores pour une évaluation et audit genre avec un renforcement des capacités pour une croissance agricole inclusive, de ce fait les résultats de cette analyse vont alimenter le processus pour intégrer de manière efficace le genre dans les chaînes de valeur choisies.

Pour la chaîne de valeur fruit à pain, des fiches d'investissement ont été établis pour chaque étape de la chaîne de valeur. Pour la volaille, à part les fiches de projet, des activités d'élevage de volaille ont été menées, au niveau des CRDE et des ménages, et ont permis d'avoir de bons résultats qui méritent d'être plus approfondis et mis à l'échelle. Les actions à entreprendre pour réduire les écarts genre seront intégrés dans les fiches de projet d'investissements de la filière arbre à pain (3 fiches) et proposition fiches de projet d'investissement pour la filière volaille (4 fiches).

Il est envisagé de recruter un consultant qui vient en appui à la réalisation de cette étude.

Position hiérarchique

Le consultant sera sous la supervision directe du

Représentant de la FAO à Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles, en collaboration technique avec l'équipe de FAO Programme à Madagascar et aux Comores ainsi que l'équipe du RAF et du siège

Domaine de spécialisation

- Ayant des compétences en analyse genre
- Ayant déjà entrepris une analyse de la chaîne de valeur et/ ou été membre d'une équipe de projet travaillant sur la mise en niveau d'une chaîne de valeur

Objectifs :

Objectif global

L'étude consiste à conduire une analyse de la chaîne de valeur sensible au genre pour compléter les études déjà entreprises sur les chaînes de valeurs de deux produits agricoles que sont le fruit à pain et le poulet avec :

L'analyse devra être compatible avec l'approche FAO pour le développement des chaînes de valeur sensible au genre, en complément de l'analyse économique classique, et utilisera les outils d'analyse inclus dans la publication : Développer chaînes de valeur sensible au genre : Guide pratique à l'attention des praticiens.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de compléter les études déjà entreprises sur les chaînes de valeurs

- * Réaliser une carte sensible au genre pour les deux chaînes de valeur ciblées. La cartographie devra montrer comment les femmes et les hommes participent à chaque maillon et interagissent avec les autres acteurs de la chaîne de valeur de base et élargie (p. ex. fournisseurs d'intrants ou prestataires de services, institutions financières et acheteurs). La cartographie devra aussi montrer la valeur ajoutée et le mouvement des bénéfices pour identifier les maillons et les activités les plus rentables. Sur la base d'une analyse le plus possible participatif et itératif, identifier les limitations pour les hommes et les femmes, ainsi que les contraintes de genre (contraintes liées à une discrimination fondée sur le sexe) pour chaque acteur et chaque maillon des chaînes des valeurs ciblées.

- * L'analyse devra aussi proposer des actions concrètes pour remédier aux contraintes identifiées et pour faciliter un accès équitable des femmes aux intrants, aux ressources productives, aux informations et aux technologies nécessaires dans les chaînes de valeur.
- * Identifier les contraintes et les risques liés aux facteurs environnementaux et au changement climatique qui peuvent compromettre le développement des chaînes de valeur ciblées. Proposer des actions pour y remédier qui facilitent l'adoption, par les femmes et les hommes, des systèmes de production, transformation et commercialisation durables et intelligentes au climat.

- * Contribuer à identifier les différents partenaires clés pour la mise en œuvre des actions nécessaires pour répondre aux contraintes identifiées, en échangeant avec le groupe thématique genre et le conseil genre

Proposer les moyens d'intégrer l'aspect genre dans les différentes fiches d'investissements sur le fruit d'arbre à pain (3 fiches: une sur la production, une sur la recherche et une sur la transformation et la commercialisation) et la volaille, pour tous les maillons de la chaîne

Tâches et responsabilités

- Définir et prioriser les contraintes genre à chaque maillon de la CVA en tenant compte des relations entre les acteurs des différents maillons

- Dégager un ensemble d'actions cohérentes, en synergie réciproque et focalisées de façon efficace pour un impact visible et véritablement profitable pour réduire les contraintes genre et pour une participation équitable et un accès équitable aux bénéfices pour toutes les bénéficiaires concernées;

- Définir le plan d'action genre et intégrer les actions visant à remédier aux contraintes identifiées dans les fiches des projets d'investissements, y compris les besoins en matière de renforcement des capacités des parties prenantes à tous les niveaux ;

- Définir les interventions pour rendre les actions mieux résilientes aux changements climatiques et les intégrer dans les fiches des projets d'investissements

Cadre organisationnel

L'Union des Comores à l'instar des autres petits États insulaires en développement se trouve confronté aux aléas climatiques, entraînant la diminution des espaces cultivables ainsi que la quantité des produits récoltés. Face à cette situation, le pays a mis en place un ensemble d'actions d'adaptation pour relancer trois principales activités économiques de la population comorienne à savoir L'agriculture, la pêche et l'élevage, basé sur une approche écologique et résiliente du changement climatique.

Au cours de cette dernière décennie, il a été constaté la participation effective des jeunes et des femmes dans l'ensemble des activités génératrices de revenus dans le pays. Pour le secteur avicole, on dénote une participation active de 51% des femmes contre 49% des

hommes.

Pour accompagner ces efforts, il est important de montrer le développement des chaînes de valeur des filières par la valorisation des acteurs impliqués dans chaque maillon de la chaîne. Pour soutenir les femmes impliquées dans les chaînes de valeur, la FAO, en étroite collaboration avec le gouvernement local, a lancé le sous-programme "Autonomisation des femmes dans les systèmes alimentaires et renforcement des capacités locales et de la résilience des Petits États Insulaires en Développement (SIDS) dans le secteur agroalimentaire", mis en œuvre dans six pays, dont les Comores. Le sous-programme vise à accroître la participation des femmes et les avantages du développement de certaines chaînes de valeur grâce à un meilleur accès aux ressources, à des services, technologies et pratiques innovants et résilients au changement climatique.

Justification de l'action

Le pays regorge des potentialités agricoles importantes, permettant le développement de plusieurs cultures. Avec des conditions édaphique et climatique meilleures et une diversité phytogénétique, l'Union des Comores pourrait passer à une agriculture de pointe, assurant la production locale et garantissant l'auto consommation et la sécurité alimentaire. Tenant compte de ces avantages comparatifs, le Gouvernement avec l'aide des partenaires au développement souhaite mettre en place un plan d'investissement dans le domaine agricole pour appuyer et garantir les actions menées et surtout les efforts des principaux acteurs majoritairement des femmes et des jeunes plus vulnérables aux variations climatiques et à la propagation de la pandémie COVID 19 actuellement, en garantissant l'approvisionnement des intrants et substances nécessaires à la production des produits de qualité et en promouvant des échanges commerciaux en toute sécurité.

Le plan national d'investissement agricole - PNIA-en question qui s'aligne sur le Plan Comores Émergent (PCE) définit les actions prioritaires à mener par secteur. Les deux secteurs identifiés offrent des potentialités qui ne sont pas encore développées par manque de moyens appropriés, et les produits en surproduction tels que les produits maraichers, la banane, le café et les fruits à pain, souffrent très souvent d'une absence des moyens de transformation, de conditionnement et de conservation.

Des études ont été effectuées dans le cadre du programme PRESAN (Programme régional de sécurité Alimentaire) afin de déterminer les éléments existants, les opportunités et les défis sur les deux chaînes de valeur fruit à pain et volaille, ce qui fait que les études qui vont suivre vont approfondir l'analyse genre et intégrer l'enjeu genre et des réponses à mettre en œuvre pour réduire les écarts genre dans ces études précédentes afin de dégager par la suite les actions à entreprendre pour le développement de ces deux chaînes de valeur, tout en intégrant l'aspect genre. Un projet a déjà été mis en œuvre aux Comores pour une évaluation et audit genre avec un renforcement des capacités pour une croissance agricole inclusive, de ce fait les résultats de cette analyse vont alimenter le processus pour intégrer de manière efficace le genre dans les chaînes de valeur choisies.

Pour la chaîne de valeur fruit à pain, des fiches d'investissement ont été établis pour chaque étape de la chaîne de valeur. Pour la volaille, à part les fiches de projet, des activités d'élevage de volaille ont été menées, au niveau des CRDE et des ménages, et ont permis d'avoir de bons résultats qui méritent d'être plus approfondis et mis à l'échelle. Les actions à entreprendre pour réduire les écarts genre seront intégrés dans les fiches de projet d'investissements de la filière arbre à pain (3 fiches) et proposition fiches de projet d'investissement pour la filière volaille (4 fiches).

Il est envisagé de recruter un consultant qui vient en appui à la réalisation de cette étude.

Position hiérarchique

Le consultant sera sous la supervision directe du Représentant de la FAO à Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles, en collaboration technique avec l'équipe de FAO Programme à Madagascar et aux Comores ainsi que l'équipe du RAF et du siège

Domaine de spécialisation

- Ayant des compétences en analyse genre
- Ayant déjà entrepris une analyse de la chaîne de valeur et/ ou été membre d'une équipe de projet travaillant sur la mise en niveau d'une chaîne de valeur

Objectifs :

Objectif global

L'étude consiste à conduire une analyse de la chaîne de valeur sensible au genre pour compléter les études déjà entreprises sur les chaînes de valeurs de deux produits agricoles que sont le fruit à pain et le poulet avec :

L'analyse devra être compatible avec l'approche FAO pour le développement des chaînes de valeur sen-

sible au genre, en complément de l'analyse économique classique, et utilisera les outils d'analyse inclus dans la publication : Développer chaînes de valeur sensible au genre : Guide pratique à l'attention des praticiens.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de compléter les études déjà entreprises sur les chaînes de valeurs

- * Réaliser une carte sensible au genre pour les deux chaînes de valeur ciblées. La cartographie devra montrer comment les femmes et les hommes participent à chaque maillon et interagissent avec les autres acteurs de la chaîne de valeur de base et élargie (p. ex. fournisseurs d'intrants ou prestataires de services, institutions financières et acheteurs). La cartographie devra aussi montrer la valeur ajoutée et le mouvement des bénéfices pour identifier les maillons et les activités les plus rentables. Sur la base d'une analyse le plus possible participatif et itératif, identifier les limitations pour les hommes et les femmes, ainsi que les contraintes de genre (contraintes liées à une discrimination fondée sur le sexe) pour chaque acteur et chaque maillon des chaînes des valeurs ciblées.

- * L'analyse devra aussi proposer des actions concrètes pour remédier aux contraintes identifiées et pour faciliter un accès équitable des femmes aux intrants, aux ressources productives, aux informations et aux technologies nécessaires dans les chaînes de valeur.

- * Identifier les contraintes et les risques liés aux facteurs environnementaux et au changement climatique qui peuvent compromettre le développement des chaînes de valeur ciblées. Proposer des actions pour y remédier qui facilitent l'adoption, par les femmes et les hommes, des systèmes de production, transformation et commercialisation durables et intelligentes au climat.

- * Contribuer à identifier les différents partenaires clés pour la mise en œuvre des actions nécessaires pour répondre aux contraintes identifiées, en échangeant avec le groupe thématique genre et le conseil genre

- * Proposer les moyens d'intégrer l'aspect genre dans les différentes fiches d'investissements sur le fruit d'arbre à pain (3 fiches: une sur la production, une sur la recherche et une sur la transformation et la commercialisation) et la volaille, pour tous les maillons de la chaîne

Tâches et responsabilités

- Définir et prioriser les contraintes genre à chaque maillon de la CVA en tenant compte des relations entre les acteurs des différents maillons

- Dégager un ensemble d'actions cohérentes, en synergie réciproque et focalisées de façon efficace pour un impact visible et véritablement profitable pour réduire les contraintes genre et pour une participation équitable et un accès équitable aux bénéfices pour toutes les bénéficiaires concernées;

- Définir le plan d'action genre et intégrer les actions visant à remédier aux contraintes identifiées dans les fiches des projets d'investissements, y compris les besoins en matière de renforcement des capacités des parties prenantes à tous les niveaux ;

- Définir les interventions pour rendre les actions mieux résilientes aux changements climatiques et les intégrer dans les fiches des projets d'investissements

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS:

Conditions minimales à remplir

- Compétences en analyse genre, Diplôme en Economie ou Agroéconomie ou domaines similaires

- 3 ans d'expérience en analyse de la chaîne de valeur et/ ou été membre d'une équipe de projet travaillant sur la mise en niveau d'une chaîne de valeur

- Ressortissant de Comores ou résident avec un permis de travail régulier.

- Capacités d'analyses et de rédaction
- Capacités de communication

Compétences de base exigées par la FAO

- Attention portée aux résultats
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de la communication
- Établissement de relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).

- Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Pour toute question ou demande d'aide, s'adresser à: Careers@fao.org

- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.

- Seuls les diplômes d'aptitude linguistique délivrés par des prestataires externes reconnus par les Nations Unies et/ou les résultats des examens officiels de la FAO (examens d'aptitude linguistique de niveaux B et C et test de recrutement linguistique) seront acceptés comme attestation du niveau de connaissance des langues indiquées dans le formulaire de candidature en ligne.

- Pour d'autres questions, veuillez consulter la page web Emploi à la FAO: <http://www.fao.org/employment/home/fr/>

COMMENT POSTULER

Pour présenter votre candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la FAO consacré au recrutement, Jobs at FAO. Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire du portail de recrutement seront prises en considération.

Les candidats sont encouragés à enregistrer leur candidature en prévoyant un délai largement suffisant avant la date limite.

Pour obtenir de l'aide, écrire à: Careers@fao.org.

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR.